

LCL TRIPLE TEMPO (FEV. 2015)

SYNTHESE DE
GESTION

31/03/2021

STRUCTURÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification AMF : **Fonds à formule**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0012443224**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Garant : **AMUNDI FINANCE**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **45,29 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **1 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**
Société de gestion : **Amundi Asset Management**
Eligible PEA : **Oui**
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **0,94%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **09/04/2015**
Durée de vie :
6 ans (2 ou 4 ans en cas de remboursement anticipé)
Date d'échéance : **09/04/2021**
Sous-jacent : **Euro Stoxx 50**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : **10/04/2017**
09/04/2019
09/04/2021

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

Objectif d'investissement

LCL Triple Tempo (Fév. 2015) est un placement d'une durée maximale de 6 ans.
En fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® (calculés hors dividendes), il offre une opportunité de remboursement automatique à 2 ou 4 ans.
- Au lancement, le 9 avril 2015, la valeur initiale de l'indice est déterminée.

Puis, la formule offre l'opportunité de sortie anticipée automatique aux dates anniversaires (2 ou 4 ans) :

> Si l'Indice est en baisse par rapport à sa valeur initiale : la formule se poursuivra pour 2 années supplémentaires.

> Si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à sa valeur initiale : vous percevrez le capital augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5,50% multiplié par le nombre d'années écoulées et la formule s'arrêtera automatiquement.

- A l'échéance des 6 ans, le 9 avril 2021 :

> Si l'Indice connaît une baisse de plus de 40 % par rapport à sa valeur initiale : Votre capital sera diminué de la baisse intégrale de l'indice, vous subirez une perte en capital.

> Si l'Indice connaît une baisse comprise entre 20 % et 40 % par rapport à sa valeur initiale : Vous retrouverez votre capital.

> Si l'Indice est en hausse ou connaît une baisse jusqu'à 20 % par rapport à sa valeur initiale : Vous percevrez le capital et un gain fixe prédéterminé de 33% (soit un TRAB de 4,87 %).

Important : L'expression "capital" désigne La Valeur Liquidative de Référence. Le capital et les gains sont annoncés hors frais d'entrée et hors fiscalité liée au cadre d'investissement.

Valeur Liquidative

VL de référence * : **100**
Date VL encours FAF : **31/03/2021**
VL : **132,5800**
Evolution depuis l'origine : **32,58%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).

Niveau actuel de l'indice pour information

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

2,98%



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

STRUCTURÉ ■

Niveau actuel pour information

	Euro Stoxx 50
31/03/2021	3919.21

Frais de sortie

Frais de sortie à l'échéance : 0%
Frais de sortie standard : 3%

Entre le 09/04/2015 12h01 et l'échéance : 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année civile (d'avril 2015 à janvier 2021) ; 3% aux autres dates.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.